



Suntrion Wholesale Trading LLC
B.P :34988-Bureau N°3030, Avenue City
Building, Deira, DUBAI, UAE
E-mail : vthanigai@suntrion.com
Tel.Port : +971 52 717 6890



REPUBLIQUE DU TCHAD
—
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
—
COMITE DE GESTION DE CRISE SANITAIRE
—
SOUS-COMITE FINANCES ET COMMANDES

**CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE DEUX
UNITES DE PRODUCTION D'OXYGENE
A 95% (+/- 1%)**

JUIN 2020

CONTACT POUR CONSENTEMENT

Composition de la fourniture: unité de production d'oxygène à 95% (+/- 1%)

1.1 APERÇU - PORTÉE DU CONTRAT

Ce contrat définit les termes et conditions pour la fourniture d'équipements médicaux de base de la part de Suntrion Wholesale Trading LLC en tant que fournisseur. Ce contrat est complet et couvre une large gamme de fournitures et d'équipements médicaux de base à utiliser pour le service aux patients.

Ceci inclut la fourniture d'une unité de production d'oxygène, et se limite à l'installation, au service, et à la maintenance, sachant que la gestion des stocks est exclue du champ d'application du présent contrat après la période de garantie.

1.2 QUANTITÉS ESTIMÉES

Toutes les quantités fournies sont calculées conformément au tableau ci-dessous. La valeur totale estimée du contrat est en USD cinq cent dix-huit mille uniquement (USD 518 000 / -).

1.3 RESPONSABILITÉ DU CONTENU

Le Client est seul responsable de l'administration, du contenu, des droits de propriété intellectuelle et de tout le matériel sur le site. Le Client sera responsable de l'état de préparation du site qui comprend les modifications recommandées, les exigences électriques, les installations du réseau, la climatisation et toutes les modifications nécessaires pour la réalisation de l'installation.

1.4 EMBALLAGE

Tous les articles fournis doivent être dans l'emballage standard original du fabricant ou du manufacturier, clairement identifié quant au numéro de pièce et au contenu.

1.5 COMPOSITION DÉTAILLÉE DE LA FOURNITURE

Fourniture, installation et montage, mise en service des kits suivants.

1. Une unité de compresseur d'air d'alimentation

2. Une unité de séchoir à air réfrigéré avec micro filtres à air à deux étages
3. Une unité de refroidisseur d'eau de refroidissement
4. Un récepteur sans air humide
5. Un filtre à charbon non activé
6. Une unité de pré-filtre
7. Une unité de post filtre.
8. Unité PSA à deux tours avec vase d'expansion et toutes les tuyauteries et vannes d'interconnexion.
9. Rota mètre à tube métallique
10. Analyseur d'oxygène en ligne avec capteur
11. Ensembles d'instruments complets
12. Ensemble de vannes de commutation actionnées pneumatiques
13. Base PLC du panneau de commande.

1.6 GÉNÉRATEUR D'OXYGÈNE

Conçus pour les hôpitaux pour des activités de chirurgie et de soins intensifs, les générateurs d'oxygène Premium garantissent une concentration élevée en oxygène et une stabilité exceptionnelle. Ils intègrent des fonctions avancées de contrôle, d'analyse et de communication.

1.7 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Modèle : compresseur d'air 22 kW.
- Débit d'oxygène maximum : 17,5 Nm³ / h
- Pureté de l'oxygène produit : 95% +/- 1%
- Pression de sortie : 4,5 - 6 bar

• Puissance d'alimentation : 230 VAC - 50 / 60Hz

COMPRESSEUR D'AIR D'ALIMENTATION AVEC SÉCHEUSE ET MICRO FILTRE

Capacité du compresseur : 290

Type : Compresseur à vis lubrifiée

Quantité : 1 unité

Pression de travail : 4,5 bar

Refroidissement : refroidi par air

Classification de zone : sûr - aucun dangereux

Consommation électrique : 30 kw.

REFROIDISSEUR D'EAU DE REFROIDISSEMENT

Type de refroidisseur : type de vent et de tube

Pression de conception : 6 bar G

Quantité : 1 unité

Pression d'essai hydraulique : 9 bar G

Débit d'air : 290

Tube MOC : SS

Coque MOC : CS

RÉCEPTEUR D'AIR

Capacité du RÉCEPTEUR D'AIR : 1000 LITRES G.V

QTÉ : 1 NOS

Pression de calcul : 6 bar G

Pression d'essai hydraulique : 9 bar G

Épaisseur de la plaque : 6 x 8 mm

Comprend des accessoires dans le RÉCEPTEUR D'AIR, LES VANNES DE SÉCURITÉ, LES GUAGES DE PERSSURE, LES VANNES DE VIDANGE

FILTRE À HUILE

SUPPORTS DE FILTRATION : ACTIVÉS

Quantité de charbon actif : 215 kg

Code de conception : ASME Sec VI I

Pression de conception : 6 kg / cm²

Pression de fonctionnement : 4,5 kg / cm²

MOC : CS

Température de fonctionnement : 40 degrés C

Épaisseur de la plaque : 6 x 8 mm

Accessoires : vanne de vidange.

PRÉFILTRE

Type de filtre : bougie

Taille : 10 micros

Pression de conception : 6 kg / cm²

Bougie MOC : PP / Céramique

Température de fonctionnement : 40 degrés C

Épaisseur de la plaque : 6 x 8 mm

APRÈS FILTRE

Type de filtre : bougie

Taille : 5 micros

Pression de conception	:	6 kg / cm ²
Bougie MOC	:	PP / Céramique
Température de fonctionnement	:	40 degrés C
Épaisseur de la plaque	:	6 x 8 mm

MODULE DE TOUR DE LIT COMPOSITE PSA 02 AVEC RÉSERVOIR DE SURTENSION

Capacité du module	:	17 Nm ³ / h
Quantité unitaire	:	1 non
Gaz produit	:	oxygène gazeux à 95% de pureté
Température de fonctionnement	:	40 degrés C
Alumine activée	:	Total 50 Kg
Quantité ZMS	:	Total 374 Kg
Classe / Marque ZMS	:	CECA France
Besoin en air comprimé	:	290 Nm ³ / h à 5 bar
Réservoir de surtension d'oxygène	:	1500 litres GV
Pression de conception	:	6 bar G / vide
Pression d'essai hydraulique	:	9 bar G
Fonctionnement	:	automatique avec programme PLC.

SYSTÈME DE REMPLISSAGE DE CYLINDRES D'OXYGÈNE

COMPREND:

- Compresseur haute pression pour oxygène
 - rail mural pour 5 bouteilles
 - 5 capteurs avec tuyaux haute pression
- 20 bouteilles de 50 litres d'oxygène

Capacité: 50 L

1.8 RESPONSABILITÉS DU CLIENT

- Construction et préparation du site fournissant le hangar pour une superficie de 50 x 90 pieds carrés (4500 pieds carrés)
- Travaux de génie civil et de maçonnerie pour la réalisation de la centrale ainsi que le socle en béton pour la fixation de l'ensemble de la production / remplissage / générateur d'oxygène pour éviter les vibrations au sol.
- Toutes les exigences électriques et câblage instrument / alimentation pour le hangar.
- Travaux et grues non qualifiés requis au moment de la construction et de la mise en service de l'usine.

1.9 MANUELS D'INSTRUCTION

SUNTRION fournira tous les manuels d'instructions et formations nécessaires aux techniciens afin que les machines puissent être manipulées individuellement par la main-d'œuvre locale. Toutes les mesures seront prises pour fournir des formations pratiques pour manipuler la machine dans une capacité haute de gamme des utilisations de la machine.

2.0 CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

SUNTRION fournira la facturation consolidée pour le paiement tel que convenu mutuellement entre elle et le Client. Les conditions de paiement sont précisées comme suit:

50% à l'avance lors de la commande au compte de «Suntrion Wholesale Trading LLC, Dubai, UAE et 50% restant à payer contre une lettre de crédit irrévocable au nom de notre entreprise.

- Besoin d'une Lettre de Crédit (LC) confirmée ou irrévocable sans période de crédit.
- Modalités - la soumission des documents doit être autorisée au moins 21 jours à compter de la date de facturation du transport aérien. Ceci est conforme à l'article 14c de l'UPC (Universal Product Code). Tous les termes sous UPC 600.

- LC - la date d'expiration doit être d'au moins 30 jours à compter de la date de facturation de Airway.
- LC doit être matérialisée par la remise de BL – Dans la LC - contrat de vente - doit être mentionné avec - RENVOI DE LA LOI DE CHARGEMENT AU PORT DE CHARGEMENT.
- Veuillez fournir la LC de la banque qui doit être accepté par notre RAKBANK UAE, de sorte que nous puissions élever une LC dos à dos au fabricant.

2.1 REFERENCES BANCAIRES DE SUNTRION:

COMPTE SUNTRION USD

Nom de la banque: RAKBANK DUBAI UAE

Nom du compte - SUNTRION WHOLESALE TRADING LLC

Numéro de compte - 0372749814002

IBAN - AE780400000372749814002

Devise: USD

Code Swift - NRAKAEAK

2.2 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Tous les produits fournis dans le cadre du présent contrat doivent être équipés des dispositifs de sécurité requis pour protéger l'opérateur et d'autres personnes contre les blessures, le cas échéant. Ces produits doivent être conformes à tous les codes, lois et règlements applicables au TCHAD et acceptables par les autorités judiciaires locales au moment de la livraison.

2.3 DIVISIBILITÉ

Si une disposition du présent contrat est jugée invalide ou inapplicable, cette invalidité n'aura aucun effet sur le socle du contrat, qui sera appliqué et interprété comme si cette disposition n'avait jamais été incluse dans le contrat.

2.4 CONTREPARTIES

Le présent contrat peut être exécuté en un ou plusieurs exemplaires et en deux langues, le Français et en l'Anglais, chacun étant réputé être un original, mais tous ensemble constitueront le même contrat ayant une même valeur juridique. Toute page de signature d'une telle

contrepartie peut être jointe ou annexée à toute contrepartie pour compléter une contrepartie pleinement exécutée du présent contrat, et liera cette partie.

2.5 L'ENTIERETE DU CONTRAT

Le présent contrat et les appendices et pièces jointes mentionnés constituent l'intégralité de l'accord entre les parties à celui-ci et aucune déclaration, promesse, condition, compréhension, incitation ou représentation, orale ou écrite, expresse ou implicite, qui n'est pas contenue dans les présentes ne sera contraignante ou valide et le contrat ne peut être changé, modifié ou altéré de quelque manière que ce soit, sauf par un instrument écrit signé par l'État et le contractant, avec toutes les approbations nécessaires. Le client ne sera pas autorisé à modifier les termes du contrat, sauf en ce qui concerne de meilleures conditions et prix pour un achat particulier que ceux énoncés dans les présentes.

2.6 TITRE ET RISQUE

- a) Le risque lié aux marchandises vendues au Client est transféré au client lors de l'offre pour livraison sur site.
- b) La propriété des marchandises ou de toute partie de celles-ci ne sera transférée au Client que lorsque le paiement intégral de toutes les marchandises fournies par la Société aura été effectué.

2.7 LIVRAISON

Tous les matériaux seront chargés dans un conteneur et livrés au port le plus proche. Le Client doit prendre la responsabilité d'enlever les matériaux du port et de les amener sur le site pour l'installation. La livraison estimée prévue avec un minimum de 8 à 12 semaines. Nous nous assurerons de réduire le délai de livraison en fonction de la disponibilité du fabricant pour la livraison.

2.8 GÉNÉRALITE

Les marchandises sont vendues à condition qu'elles soient utilisées aux fins prévues. Aucune responsabilité ne sera acceptée par le vendeur, pour le personnel formé ou non formé sans supervision qualifiée utilisant à mauvais escient l'équipement fourni par le vendeur.



Toutes les offres sont accompagnées de catalogues soumises à la disponibilité des stocks. Le vendeur prend un soin particulier à montrer les tailles et les spécifications correctes et ces descriptions, tandis que les données à titre indicatif en toute bonne foi sont sujettes à modification par le vendeur sans préavis. Toutes les couleurs sont aussi proches que le permet le processus d'impression. De plus, les images sont uniquement à des fins d'illustration.

2.9 PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises restent la propriété de Suntrion Wholesale Trading LLC (la société) jusqu'à leur paiement intégral.

3.0 INDEMNISATION

L'Acheteur indemnifiera et tiendra le Vendeur indemne (y compris, sans s'y limiter, des honoraires et frais d'avocat raisonnables du Vendeur) de toute réclamation découlant de ou se rapportant à (a) des dommages, blessures ou réclamations résultant de toute faute ou négligence de l'Acheteur, de ses employés, de ses agents et les titulaires de licence, ou toute personne non partie aux présentes, (b) des dommages, réclamations ou responsabilités découlant de la violation par l'acheteur de l'une de ses obligations énoncées dans le contrat, ou (c) dans la mesure où l'équipement est fabriqué conformément selon les spécifications et / ou les dessins de l'acheteur, toute charge selon laquelle ledit équipement viole un brevet ou un autre droit de propriété de toute autre personne.

3.1 FORCE MAJEURE

Si la Société est entravée ou empêchée de remplir toute obligation contractuelle pour une cause indépendante de sa volonté ou à l'impossibilité de produire des biens, la Société peut, à sa discrétion absolue, retarder l'exécution ou annuler tout ou partie du contrat sans encourir aucune responsabilité quelconque.

ÉVÉNEMENTS AU-DELÀ DU CONTRÔLE. L'exécution de cette commande est subordonnée à la disponibilité des matériaux. Le vendeur ne sera pas responsable de tout retard de livraison ou de non-livraison en tout ou en partie causé par la survenance de toute éventualité indépendante de la volonté du vendeur ou des fournisseurs du vendeur, y compris, mais sans s'y limiter, la guerre, le sabotage, actes de désobéissance civile, échec ou retard dans le transport, acte de tout gouvernement ou organisme de subdivision de celui-ci, action judiciaire,



conflit de travail, incendie, accident, explosion, quarantaine, restrictions, tempêtes, inondation, tremblement de terre, pénurie de main-d'œuvre, de carburant, de matières premières ou de machines ou de défaillance technique lorsque le vendeur a pris des précautions normales pour les prévenir. Si une éventualité se produit, l'attribution du produit et sa livraison seront à la discrétion du vendeur.

3.2 GARANTIE

Tous les articles sont garantis selon la garantie du fabricant. Tous les articles en verre sont spécifiquement exclus de cette garantie. Suntrion fournit aux fabricants une période de garantie à compter de la date de livraison au Client, pour une période de 24 mois.

3.3 DÉFINITIONS MUTUELLES

1. Suntrion a pris la responsabilité de la fourniture de la machine, ainsi que de l'installation, de l'exécution et du support technique pendant la période de garantie.
2. Toutes les machines, accessoires, consommables et articles nécessaires qui sont répertoriés dans le volume de livraison seront fournis au client comme convenu d'un commun accord.
3. Nos ingénieurs assureront et assisteront les médecins, infirmières, techniciens qui assurent le service aux patients pour le bon fonctionnement de la machine.
4. Suntrion enverra également les outils nécessaires à la réalisation des travaux d'installation.
5. Tous les travaux MEP (mécanique, électricité et plomberie) au-dessus du sol seront pris en charge par le Client. À condition que nous fournissions toute l'assistance pour l'exécution de ces travaux. Une fiche technique séparée sur les pré-installations sera soumise à vos ingénieurs pour obtenir des clarifications MEP.
6. La fourniture, l'installation d'équipements biomédicaux et l'aide aux médecins / infirmières à l'utiliser correctement seront à la charge de Suntrion. Toute panne de toute machine sera signalée aux ingénieurs de Suntrion pour la remise en état normal dans des conditions de fonctionnement standard.
7. Nos ingénieurs recevront également tous les outils, multimètres et accessoires nécessaires à l'entretien de l'unité.



8. Tous les visas et permis de travail et les visas de visite pour les travailleurs doivent être fournis par le Client au vendeur. Tous les frais de voyage, d'hébergement et de transport local doivent être pris en charge par le Client pendant l'installation et à chaque fois qu'il y a une panne.
9. Toutes les fonctions cliniques quotidiennes et la stérilisation du site dépendent de la gestion du Client.
10. Le Client doit fournir tout le personnel nécessaire comme les médecins, les services infirmiers, les techniciens, les agents de surface, etc. pour exécuter la fonction quotidienne. Nos ingénieurs vous assisteront de toutes les manières pour le bon fonctionnement des opérations quotidiennes.
11. Le Client doit prendre la responsabilité d'éliminer quotidiennement les déchets biomédicaux et médicaux pour aider à la plus grande propreté du site.

PAGE DE SIGNATURE DU CONTRAT



EN FOI DE QUOI, les parties expriment donc par les présentes leur accord mutuel sur les termes du présent contrat. Cet accord doit être exécuté et sera un contrat contraignant entre les parties, comme indiqué ci-dessus.




Nom et Prénom : THANIGAI. V




Nom et Prénom : TAHIR HAMID NGULIN
Fonction: Ministre
Ministère des Finances et du Budget

Nom et Prénom : Pr MAHAMOUD YOUSOUF KHAYAL
Fonction: Ministre
Ministère de la Santé Publique




Nom et Prénom : MARAIM MAHAMAT NOUR
Fonction: Ministre
Secrétariat Général du Gouvernement

APPROUVE PAR



Nom et Prénom : IDRIS DEBY ITNO
Fonction: Président de la République, Chef de l'Etat
République du Tchad